
CORRESPONDANCE

Alger, le 10 septembre 1875.

Monsieur le Président,

Je viens de lire, dans la dernière *Revue africaine*, le récit, recueilli par M. le capitaine Tauxier, d'une expédition des Turcs contre les Elissa. Ce récit, qui s'appuie exclusivement sur la tradition, est exact quant au fond; mais il renferme quelques inexactitudes de détail que je crois utile de relever.

Ce n'est pas vers 1806 qu'a eu lieu l'expédition qui est rapportée, mais bien en 1768. El-Hadj Mohammed, qui y a été tué, et dont la tête a servi de jouet aux Kabyles, n'était pas agha des Janissaires, mais bien caïd du Sebaou. Ben Kanoun, qui avait une de ses résidences à Bordj El-Gata, ou plutôt à Haouch Legata, sur la rive gauche de l'Oued Isser, un peu en aval du confluent de cette rivière avec l'Oued Djemâa (1), était chaouch de l'agha des Arabes et il ne commandait les Zemoul que par occasion.

L'affaire de Chabet El Ahmera ou plutôt de Tamdikt a eu lieu, non pas quelques mois, mais bien de longues années après l'affaire du Timezrit; elle date, en effet, de 1814, et à cette époque Aomar était encore agha, il n'a été nommé pacha qu'en avril 1815.

Moyennant ces rectifications, le récit, recueilli par M. le capitaine Tauxier, se retrouvera tout entier dans l'article sur les Oulad ben Zamoum, publié dans la *Revue africaine*, année 1875, page 32.

Veillez agréer, etc.

N. ROBIN.

(1) Un hameau du village d'Isserbourg vient d'être créé à Haouch Legata.

Bône, le 18 juillet 1875,

Cher Président,

Je viens de lire, dans le dernier numéro de la *Revue africaine* (mai-juin 1875), la description de quelques médailles antiques par M. Fonteribe, membre correspondant de la Société historique algérienne.

Les trouvailles numismatiques faites en Algérie, m'intéressent au plus haut point, et c'est avec une bien vive curiosité que je prends communication de toutes celles dont on rend compte dans les revues ou dans les journaux de notre colonie.

Ne pourriez-vous pas, cher Président, inviter notre confrère d'Aumale à examiner de nouveau les pièces qu'il a décrites dans sa lettre du 31 mai dernier (page 238 du numéro précité de la *Revue*), et le prier de compléter sa communication aux lecteurs de la *Revue africaine* par quelques détails additionnels, qui pourraient résulter des observations que je sou mets ci-dessous, pour chacune des pièces décrites par M. Fonteribe ?

1° *Médaille de Trajan.*

L'exemplaire examiné par M. Fonteribe est probablement de mauvaise conservation, ne permettant pas de lire exactement l'inscription de l'exergue du revers, et peut-être aussi de distinguer l'espèce de l'animal qui accompagne la personnification de l'Arabie.

Les légendes me font supposer que cette pièce est identique au n° 15 de Cohen (*Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, etc.*). En voici la description :

IMP. TRAJANO AVG. GER. DAC. P.M.TR.P.COS.VI.P.P.
son buste lauré à droite.

Revers : ARAB. ADQ. (à l'exergue). S.P.Q.R OPTIMO PRINCIPI
(à l'entour).

L'Arabie, debout à gauche, tenant un rameau et un roseau ? à ses pieds, une autruche.

En ce qui concerne ce dernier type accessoire, si la pièce présentait effectivement un *chameau*, ce serait une particularité à signaler à M. Cohen, quant aux médailles d'argent, pour lesquelles il n'indique que *l'autruche*, tandis que, pour le *grand bronze* et le *moyen bronze*, tantôt c'est le chameau qui est aux pieds de l'Arabie, tantôt c'est l'autruche. (Nos 309, 310, 313 et 314).

2^o Médaille d'Antonin-le-Pieux.

Si l'empereur regarde à droite, et que le type du revers soit tourné à gauche, cette pièce serait analogue au n^o 21 de Cohen, mais avec cette différence que la légende de l'envers donnée par M. Fonteribe contient de plus l'abréviation CAES. — M. Cohen en prendra probablement note pour en faire l'objet d'une addition dans le 2^e supplément qu'il se propose de publier.

3^o Médaille de Gordien d'Afrique.

Présumée de *grand bronze*, en raison de la légende du revers, le module n'étant pas indiqué par M. Fonteribe. — Cohen cite bien un *petit bronze* portant à peu près le même sujet au revers, mais où l'abréviation AVG. n'a qu'un seul G, et d'ailleurs les lettres S. C. n'y figurent pas.

Même type que le n^o 13 de Cohen pour Gordien père, et le n^o 10 pour le fils.

Pour pouvoir déterminer auquel de ces deux princes appartient la médaille, il faudrait savoir quel est l'aspect de l'effigie de l'envers : le père avait plus de 80 ans, tandis que le fils n'en avait que 46 lors de leur élévation à l'empire.

« On peut reconnaître Gordien le vieux à la maigreur de son visage, à ses joues creuses et à son nez effilé. Gordien jeune, qui, suivant Capitolin, était très-gras, est représenté sur les médailles avec une figure plus pleine ; son front est découvert, et l'on ne lui voit point de cheveux..... » (Cohen, tome 4^e, page 110.)

4^e Médaille de Juba.

Quoique la description en soit insuffisante, je suppose que cette pièce est de Juba II, roi de Mauritanie, de l'an 25 avant J.-C. à l'an 23, après J.-C.

Le revers doit présenter le nom de Cléopâtre en caractères grecs.

Le type est peut-être l'un de ceux des nos 92, 93, ou 94 de la page 109 du 3^e volume de la *Numismatique de l'ancienne Afrique*, par Muller. En voici la description :

N^o 92. — REX IVBA. Tête de Juba diadémée à droite. Grenetis.

Revers. — BACILIGCA KLEOPATPA, en deux lignes. Crocodile à gauche. Grenetis.

N^o 93. — Autre semblable, avec le nom KLEOPATPA ou KLEOPAT seul, écrit à l'exergue.

N^o 94. — Autre semblable, mais la tête de Juba est tournée à gauche, et au revers on lit : KLEOPAT.

Je crois que les indications qui précèdent sont de nature à aider le descripteur dans son travail ; et alors, si notre confrère veut bien consentir à compléter ses premiers renseignements par une nouvelle lettre dans la *Revue africaine*, les lecteurs de cette intéressante publication pourront être fixés d'une manière précise sur les attributions et les types des médailles dont il s'agit. Enfin, cher Président, je vous saurai personnellement bon gré, si vous voulez bien devenir mon intercesseur auprès de M. Fonteribe.

Veuillez agréer etc.

A. Le Roux,

Membre correspondant.

NOTA. — Pour bien saisir la portée de mes remarques, il est utile d'avoir en même temps sous les yeux la lettre de M. Fonteribe.

